



GAMMA 2

Guide d'utilisation Destinataire certifié

L'écran d'accueil/ La Recherche **Diapos 3-5**

01
Réception d'un DAES émis par un expéditeur certifié d' autre EM **Diapos 6-8**

02
Établir un certificat de réception **Diapos 9-18**

03
Renseigner un numéro de créance **Diapos 19-21**

04
Alertes **Diapos 22-25**

05
Rejets **Diapos 26-29**

06
Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre EM **Diapos 30-31**

07
Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR **Diapos 32-35**

08
Visualisation d'un DAES Apuré **Diapos 36-37**

Lorsque vous vous connectez à GAMMA2 le bandeau bleu reprend votre ou vos numéro d'agrément ainsi que votre nom



Suivi des documents de circulation

+ Nouveau document

+ Régulariser document

Recherche

Effacer la recherche x

N° CRA

Type de recherche par date d'émission

Egal à



Date d'émission

jj/mm/aaaa



N° d'accise de destinataire

Statut

Selectionnez une option



Plus de critères

Rechercher

L'écran par défaut vous propose les **principaux critères de recherche** utilisés (n° CRA, date, n° accise destinataire ou expéditeur en fonction de votre statut, le statut du DAES).

Vous pouvez sélectionner « **plus de critères** » (voir diapo suivante) Il faut sélectionner au moins 1 critère de recherche pour obtenir un résultat. Si la recherche ne retourne aucun résultat, vous aurez un message vous informant de l'absence de ces derniers.

Si vous vous êtes trompés dans le choix de vos critères, le bouton « **Effacer la recherche** » réinitialise l'ensemble des champs de cette dernière.

Les statuts suivants peuvent être attribués à un DAES, voici leur signification.
Ces différents statuts seront par ailleurs détaillés en fonction des besoins dans la suite du document.

BROUILLON : 1^{er} stade de création du DAES avant son émission par l'expéditeur certifié ver le destinataire certifié. Seul l'expéditeur le visualise et peut le modifier.

ÉMIS: 1^{er} statut visible par le destinataire qui peut alors agir sur le DAES émis par l'expéditeur.

ANNULE : Le mouvement est annulé avant le départ de la marchandise par l'expéditeur.

DÉTOURNÉ : le mouvement initial prévu par l'expéditeur certifié doit être modifié (changement de lieu de livraison pour le destinataire ou retour à l'expéditeur en cas de rejet ou de refus/ refus partiel).

Selectionnez une option

- ANNULE
- APURE
- BROUILLON
- CLOTURE
- DETOURNE
- EMIS
- EMIS (CDR_REJETE)
- EMIS (EN_ATTENTE_PAIEMENT)
- EMIS (EN_COURS_VALIDATION)
- EMIS (PAIEMENT_INCORRECT)
- REFUSE
- REFUSE PARTIELLEMENT
- REJETE
- STOPPE

Recherche

N° CRA

Type de recherche par date d'émission

Egal à

Date d'émission

jj/mm/aaaa

N° d'accise de destinataire

Statut

Selectionnez une option

REJETÉ : Le destinataire rejette le DAES avant l'arrivée physique de la marchandise à son lieu de livraison (cas de l'erreur de commande ou de destinataire par exemple).

REFUSE : Le destinataire refuse la totalité de la marchandise (raison obligatoire) lorsqu'elle est arrivée au lieu de livraison du destinataire. L'expéditeur doit organiser le retour de la marchandise dans son entrepôt.

REFUSE PARTIELLEMENT : Même raisonnement que pour « refusé », mais pour une partie du chargement seulement. Ce statut ne peut être choisi par un destinataire français.

ÉMIS (EN_ATTENTE_PAIEMENT) : Le destinataire a émis un certificat de réception dans le délai des 5 jours à compter de la réception des marchandises. Il doit s'acquitter des droits et renseigner son numéro de créance.

ÉMIS (CDR_REJETÉ) : le certificat de réception a été rejeté par l'administration.

ÉMIS (EN_COURS_VALIDATION) : Le destinataire a payé les droits, l'administration vérifie la validité des déclarations.

ÉMIS (PAIEMENT_INCORRECT) : la créance renseignée est rejetée par l'administration, il faut en créer une nouvelle.

STOPPE : Le mouvement interrompu par les autorités, suite à un événement. Les différents timers sont stoppés.

APURE : Le certificat de réception a été validé par l'administration. Le mouvement est terminé régulièrement.

CLOTURE : La clôture est utilisé par l'administration pour forcer la fin du mouvement (DAES en doublon par exemple).

Moins de critères

N° LRN

Type de recherche par date d'expédition

Egal à

Date d'expédition

jj / mm / aaaa

N° d'accise du lieu d'expédition

Identifiant du lieu de livraison

Alertes uniquement

Il est possible de rechercher un DAES à l'aide du **n° LRN** qui est le numéro attribué par l'opérateur en cas de procédure de secours GAMMA2 (ces dernières doivent toutes être régularisées dans GAMMA2 dès que l'application est à nouveau disponible, voir partie sur la régularisation de la procédure de secours)

Il est possible également de visualiser les résultats qui contiennent une **alerte** (générée automatiquement en cas de rejet, de refus/ refus partiel) qui implique une action rapide de la part de l'expéditeur (voir partie sur les alertes)

DESTINATAIRE

01
Réception d'un DAES émis par un expéditeur certifié d'
autre EM

02
Établir un certificat de réception

03
Renseigner un numéro de créance

04
Alertes

05
Rejets

06
Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membre

07
Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR

08
Visualisation d'un DAES Apuré

Lorsque vous possédez le statut de Destinataire certifié, pour consulter les DAES émis par un expéditeur certifié d'un autre EM, il faut sélectionner dans le module de recherche les DAES en statut « **EMIS** ».

Le numéro d'accise de l'EC apparaîtra dans la rubrique « **n° d'accise expéditeur** ».

Si vous souhaitez restreindre les résultats de recherche et que vous connaissez le numéro d'accise de l'expéditeur, il est possible de le renseigner et de cumuler les critères de recherche.

Suivi des documents de circulation

Recherche

N° CRA

Type de recherche par date d'émission

Avant le ▼

Date d'émission

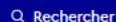
03 / 02 / 2023

N° d'accise de l'expéditeur

Statut

Selectionnez une option ▼

Plus de critères



Mes documents de circulation

Tous

DAES

DAES régularisé

Date d'exp.	N° CRA	N° LRN	N° d'accise exp.	Expéditeur	Statut	Alertes	Action
02/02/2023	23DES0919022MQMF02P1	Test_Mantis_67860	DE97000000201	Verkaufser	EMIS		

← Suivi des documents

Mes fonctionnalités

Consultation d'un DAES

0 Informations générales

1 Trajet des marchandises

2 Certificats et garanties

3 Marchandises concernées

4 Détails sur le transport

Identité

N° de CRA

23DES0919022MQQMF02P1

N° de séquence

1

Statut

ÉMIS

Date de facture

20 / 12 / 2022

Date d'expédition

02 / 02 / 2023

Consultation du détail des événements (0)

Historique (1)

Date	Évènement	Utilisateur	Identifiant
20/01/2023	Réception du DAES	-	FR00000000021

Pour vérifier le statut du DAES, il faut consulter la rubrique « **0 Informations générales** », puis ouvrir l'onglet **historique**. Le DAES qui a été émis par l'expéditeur d'un autre EM apparaît quasiment immédiatement avec le statut électronique de « **Reception du DAES** » pour le Destinataire certifié français. Il peut y avoir un décalage jusqu'à 7 jours entre la date de « Reception du DAES » électronique (émission du DAES par l'expéditeur de l'autre EM) et la date d'expédition prévue dans l'onglet 1 - Trajet des marchandises.

Par ailleurs, ce statut est **attribué automatiquement par l'application GAMMA2** et **ne constitue pas un certificat de réception de la marchandise**, que vous devez établir dans les 5 jours suivant la réception effective et physique des marchandises.

DESTINATAIRE

02
Établir un certificat de réception

03
Renseigner un numéro de créance

04
Alertes

05
Rejets

06
Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membre

07
Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR

08
Visualisation d'un DAES Apuré

Pour établir un certificat de réception dans les 5 jours suivants la réception physique des marchandises, il faut rechercher le DAES en statut « EMIS » par l'expéditeur certifié de l'autre EM et sélectionner dans «mes fonctionnalités», «**Établir l'accusé de réception**».

← Suivi des documents

Consultation d'un DAES

Mes fonctionnalités

-

Établir l'accusé de réception

Alerter

Rejeter

Expliquer le dépassement de délai

0 Informations générales

1 Trajet des marchandises

2 Certificats et garanties

3 Marchandises concernées

Identité

N° de CRA	N° de séquence	Statut
23DES0913022EQQM22P8	1	EMIS
Date de facture	Date d'expédition	
20/12/2022	12/01/2023	

Consultation du détail des événements (0)

Certificat de réception

Statut global **1**

-

Date d'arrivée des marchandises *

Conclusion générale *

jj/mm/aaaa

Selectionnez une option

Informations complémentaires

Conclusion générale *

Selectionnez une option

- 1 - Réception acceptée et conforme
- 2 - Réception acceptée bien que non conforme
- 3 - Réception refusée

1 La première étape consiste à **définir le statut global des marchandises**, afin de leur donner dans un 2^{ème} temps une destination fiscale. Pour mémoire :

- **accepté et conforme** correspond au cas où la nature et les quantités de produits réceptionnés physiquement concordent avec les éléments repris dans le DAES de l'EC de l'autre EM.
- **acceptée bien que non-conforme** correspond au cas où une partie des produits réceptionnés physiquement ne correspond pas avec les éléments repris dans le DAES de l'EC de l'autre EM (quantité, nature des produits) et/ou certains produits sont endommagés.
- **refusée**, aucune marchandise ne reste sur le territoire fiscal français et l'EC de l'autre EM doit opérer un « retour à l'expéditeur » et accuser lui-même la réception des marchandises refusées pour apurer le DAES.

Établir un certificat de réception

2 Traitement fiscal à la réception *

La 2^{ème} étape consiste à attribuer une destination fiscale **aux marchandises qui restent sur le territoire national** (cas d'accepté et conforme ou acceptée bien que non conforme à l'étape).

Si vous possédez également le statut d'EA (vous devrez alors renseigner votre numéro d'agrément), vous pourrez choisir de placer les produits en suspension ou de les mettre à la consommation (paiement des droits et accises afférents en France).

Quel que soit votre statut d'opérateur, il est possible de mettre la totalité des marchandises reprises sur le DAES à la consommation (seule la catégorie S600 pourra être mise en exonération).

Si vous disposez du **double statut DC et EA**, vous pouvez également choisir de mettre :

- toutes les marchandises en suspension,
- un partie des marchandises en suspension. Dans ce dernier cas, vous devrez éditer avec le crayon chaque type d'article et indiquer les quantités mise à la consommation et celles mises en suspension.

Une fois la destination fiscale renseignée, il faut **valider** son choix et un message pop-up de succès apparaît.



1 Veuillez renseigner le traitement fiscal des marchandises réceptionnées. La mise à la consommation indique une vente directe des articles, une mise en suspension indique que les marchandises ont vocation à être déplacée vers un nouveau destinataire. Cette option n'est disponible que si vous disposez d'un agrément de type "Entrepositaire Agréé". L'exonération des marchandises doit être justifiée via les commentaires disponibles.



2 Afin de mettre en suspension un ou plusieurs articles, vous devez renseigner votre numéro d'entrepoteitaire agréé. Attention! Pour le placement en suspension de vos marchandises, le lieu de réception des marchandises sous DAES doit être identifié comme lieu d'entreposage (EFS) dans votre agrément d'entrepoteitaire agréé (EA). A défaut, vous vous exposez à des sanctions.

Ajouter un numéro d'entrepoteitaire agréé

Tout mettre à la consommation

Tout mettre en suspension

Tout mettre en exonération

Uniquement pour le S 600

Récapitulatif par article



3 Pour effectuer un traitement fiscal par article, cliquer sur le bouton "Editer" en face de chaque article.

N° Article	Catégorie produit	Conditionnement	Qtés initiales	Qtés constatées	Qtés MAC	Qtés suspension	Qtés exonération	Alertes	Editer
1	W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	Bouteille à gaz	500						

Établir un certificat de réception accepté CONFORME

Une fois le certificat de réception validé, GAMMA2 vous re-dirige vers l'onglet « 0 Informations générales » où le CRA est passé en statut « EMIS (en attente de paiement) ».

La rubrique « Consultation du détail des événements », dans la partie « réception des marchandises » indique que la réception a été acceptée conforme.

L'historique reprend la « saisie du certificat de réception en attente de paiement ».

Entité		N° de séquence		Statut	
de CRA		1		ÉMIS (EN ATTENTE PAIEMENT)	
23DEJ0919022EQQMX30P8					
Date de facture		Date d'expédition			
20/12/2022		10/01/2023			

Consultation du détail des événements (1)

Réception marchandise (1)

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
09/02/2023 17:29	Réception acceptée et conforme	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA		Q

Historique (2)

Date	Évènement	Utilisateur	Identifiant
20/01/2023	Réception du DAES	-	FR00000000021
09/02/2023	Saisie du certificat de réception (en attente de paiement)	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA

Établir un certificat de réception acceptée bien que NON-CONFORME

1 Lors de la 1ère étape de l'établissement du certificat de réception, il convient de sélectionner « acceptée bien que non-conforme ».

2 Lors de la 2ème étape de l'établissement du certificat de réception, il convient de **préciser les raisons de la non-conformité** de la réception dans au moins le détail d'un article, de la façon suivante: en ajoutant une raison de non-conformité et , si besoin, en saisissant une quantité constatée différente.

Catégorie produit accises

Code nomenclature

W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousses

22042111 - Vins blancs d'Alsace, en récipients d'une contenance

Description commerciale du produit

Retsina

Quantité initiale

500

Quantité constatée si différente

300

Unité des quantités

Litre (température à 20°C)

Quantité mise à la consommation

300

Quantité mise en suspension

0

Raison de non conformité

Fermer

Raison de non-conformité

Selectionnez une option

Autre

Excédent

Manquant

Marchandise endommagée

Rupture de scellé

Rapporté par ECS

Quantité supérieure à celle indiquée sur l'autorisation temporaire

Raisons de non-conformité (0)

+ Ajouter une raison de non-conformité

DGDDI/FID3

Annuler

Ajouter

Établir un certificat de réception acceptée bien que NON-CONFORME

Le récapitulatif par article reprend les informations saisies et rappelle qu'une alerte sera émise à destination de l'EC de l'autre EM. Il faut ensuite valider le certificat de réception, un message pop-up de succès apparaît et le statut attribué au DAES est le même que celui du certificat accepté conforme.

Récapitulatif par article



Pour effectuer un traitement fiscal par article, cliquer sur le bouton "Editer" en face de chaque article.

N° Article	Catégorie produit	Conditionnement	Qtés initiales	Qtés constatées	Qtés MAC	Qtés suspension	Qtés exonération	Alertes	Editer
1	W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	Bouteille à gaz	500	300	300	0	0		



Succès

Le certificat de réception n° 1 a bien été enregistré. La marchandise a été mise à la consommation et le mouvement est "EMIS (En attente de paiement)". Vous êtes invité à réaliser les formalités douanières de règlement des taxes, et associer une créance SAR au DAES une fois le paiement effectif.

1 Lors de la 1ère étape de l'établissement du certificat de réception, il convient de sélectionner « refuser ».

2 Lors de la 2ème étape de l'établissement du certificat de réception, il convient de **préciser les raisons du refus** de la réception, de la façon suivante: en ajoutant **une raison de non-conformité** (exactement les mêmes options que pour la réception acceptée non-conforme) et , si besoin, en saisissant une quantité constatée différente. Dans ce cas, **aucune option de mise à la consommation, de mise en suspension ou d'exonération n'est possible**.

N° article
1

Catégorie produit accises
W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousses

Code nomenclature
22042111 - Vins blancs d'Alsace, en récipients d'une contei

Description commerciale du produit
Retsina

Quantité initiale
500

Quantité constatée si différente

Unité des quantités
Litre (température à 20°C)

Raisons de non-conformité (0)

+ Ajouter une raison de non-conformité

Raison de non-conformité	Informations complémentaires	Editer	Supprimer
--------------------------	------------------------------	--------	-----------

Une fois la **raison du refus validée** et le **refus de la réception de la marchandise validée**, GAMMA2 émet un message de succès et le DAES apparaît alors dans le moteur de recherche avec le statut « REFUSE »

Succès

Le certificat de réception n° 1 a bien été enregistré. La marchandise a été refusée et le mouvement est au statut REFUSÉ.

Une fois le certificat de réception validé, GAMMA2 vous re-dirige vers l'onglet « **0 Informations générales** » où le CRA est passé en statut « **REFUSE** ».

La rubrique « **Consultation du détail des événements** », dans la partie « **réception des marchandises** » indique que la réception a été **refusée** (il faut cliquer sur les 2 loupes successives pour voir le motif de refus).

L'historique reprend l'action de refus également.

0 Informations générales

1 Trajet des marchandises

2 Certificats et garanties

3 Marchandises concernées

4 Détails sur le transport

Identité

N° de CRA

23DES0919022EQQMX23P8

N° de séquence

1

Statut

REFUSÉ

Date de facture

20/12/2022

Date d'expédition

12/01/2023

Consultation du détail des événements (1)

Réception marchandise (1)

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
10/02/2023 00:09	Réception refusée	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA		

Historique (2)

Date	Événement	Utilisateur	Identifiant
12/01/2023	Réception du DAES	-	FR00000000021
10/02/2023	Refus	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA

Il est possible de préciser **dans un message spécifique** à l'expéditeur certifié de l'autre EM la raison de la réception acceptée bien que non-conforme (le DAES aura alors le statut Emis (en attente de paiement) ou Emis (en cours de validation) ou Emis (paiement incorrect) ou Apuré) ou du refus (le DAES sera en statut refusé). Il faut alors sélectionner « mes fonctionnalités » dans la consultation du DAES « **Expliquer l'accusé de réception** ». En fonction du cas, il est possible de détailler par article les raisons de la non-conformité (voir diapo suivant) ou de saisir seulement l'explication globale en cas de refus.

[← Suivi des documents](#)

Consultation d'un DAES

Mes fonctionnalités

Expliquer l'accusé de réception

Expliquer le dépassement de délai

0 Informations générales

1 Trajet des marchandises

2 Certificats et garanties

3 Marchandises concernées

4 Détails sur le transport

Identité

N° de CRA

22FRS0919022EQQMX18P9

N° de séquence

1

Statut

APURÉ

Date de facture

01/01/2023

Date d'expédition

24/01/2023

Consultation du détail des événements (1)

+

Historique (2)

+

Explication de l'accusé de réception

Fermer x

Lorsqu'on valide l'explication de l'accusé de réception, un message de succès apparaît dans une fenêtre pop-up.

L'utilisateur peut alors visualiser ce dernier dans l'onglet « **0 informations générales** » lors de la consultation du DAES concerné, dans la rubrique « consultation du détail des événements », « **messages faisant suite à la réception marchandise** » et également dans l'historique.

DGDDI/FID3

Explication globale

Information complémentaire

Explication par article

Article n°	Catégorie de produit accise	Information complémentaire	Quantité réelle	Modifier
1	W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	Informer	<input type="text" value="300"/>	

Retour

Expliquer l'accusé de réception

Consultation du détail des événements (2)



Succès

Les informations complémentaires au certificat de réception ont bien été enregistrées.

Réception marchandise (1)

Messages faisant suite à la réception marchandise (1)

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
10/02/2023 00:19	Explication fournie par le destinataire	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA	marchandise pourrie	

DESTINATAIRE

03
Renseigner un numéro de créance

04
Alertes

05
Rejets

06
Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membre

07
Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR

08
Visualisation d'un DAES Apuré

Une fois que l'accusé de réception de la marchandise a été émis en statut accepté (conforme ou non), le DAES passe en statut « **EMIS (en attente de paiement)** ». Il convient alors, **une fois le règlement effectué auprès de l'administration dans l'application adéquate** (CIEL pour les alcools et ISOPE pour les produits pétroliers), de **renseigner le numéro de créance ainsi obtenu**. Pour ce faire, il faut consulter le DAES, dans l'onglet « 0 Informations générales », « Consultation du détails des événements », « réception marchandise » et cliquer sur la loupe (voir diapo suivant pour renseigner le numéro).

Consultation d'un DAES

- 0 Informations générales 1 Trajet des marchandises 2 Certificats et garanties 3 Marchandises concernées 4 Détails sur le transport

Identité

N° de CRA

23DES0919022EQQMFO1P7

N° de séquence

1

Statut

ÉMIS (EN ATTENTE PAIEMENT)

Date de facture

20/12/2022

Date d'expédition

01/02/2023

Consultation du détail des événements (1)

Réception marchandise (1)

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
03/02/2023 17:24	Réception acceptée bien que non conforme	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA	nope	

Voir
diapo
suivante

Certificat de réception n° 1

Statut de la vérification : EN COURS

Statut global

Date d'arrivée des marchandises

01/02/2023

Conclusion générale

1 - Réception acceptée et conforme

Informations complémentaires

Pas d'information complémentaire

Tableau des numéros de créance

Renseigner un numéro de créance

Récapitulatif par article

N° Article	Catégorie produit	Code nomenclature	Qtés initiales	Qtés constatées	Qtés MAC	Qtés suspension	Qtés exonération	Alertes	Consulter
1	W200 - Vin tranquille et boissons fermentées non mousseuses autres que le vin et la bière	22042111 - Vins blancs d'Alsace, en récipients d'une contenance <= 2 l, ayant un titre alcoométrique acquis <= 15% vol, avec AOP (sauf vins mousseux et pétillants)	500		500	0	0		Q

Fermer

Valider

Renseigner un numéro de créance

Fermer x

Numéro de créance *

Le format des numéros de créance se présentera :

Pour les CI : 23 (année) SCI 1234567 (7 chiffres)

Pour les PE : 23 (année) TPI 1234567 (7 chiffres)

Annuler

Ajouter

Tableau des numéros de créance

Renseigner un numéro de créance

Numéro de créance

23SCI1234567

Q

Une fois que vous aurez validé votre numéro de créance, l'application vous demandera alors de **confirmer** votre validation car vous ne pourrez plus revenir à cette page.

Vous ne pourrez plus ajouter de numéro de créance une fois la validation effectuée. Souhaitez-vous poursuivre ?

Oui

Non

Si vous cliquez sur « oui », votre DAES passera en statut « **ÉMIS en cours de validation** », c'est-à-dire en attente de vérification de la part de l'administration

DESTINATAIRE

04
Alertes

05
Rejets

06
Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membre

07
Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR

08
Visualisation d'un DAES Apuré

L'utilisation de l'alerte n'est possible qu' **avant la réception de la marchandise** et a pour objet d'éviter l'utilisation de l'alternative « rejet ». En conséquence, les raisons proposées à la saisie au destinataire certifié pour justifier une alerte seront les mêmes que pour celles du rejet.

L'alerte permet d'attirer l'attention sans faire cesser le mouvement à la différence du rejet. Cette fonctionnalité permet d'initier un échange entre l'expéditeur certifié de l'autre EM et le destinataire certifié français.

[← Suivi des documents](#)

Consultation d'un DAES

Mes fonctionnalités -

[Établir l'accusé de réception](#)

[Alerter](#)

[Rejeter](#)

[Expliquer le dépassement de délai](#)

0 Informations générales **1** Trajet des marchandises **2** Certificats et garanties **3** Marchandises concernées **4** Détails sur le transport

Identité -

N° de CRA

23DES0919022EQQMX31P8

N° de séquence

1

Statut

ÉMIS

Date de facture

20/12/2022

Date d'expédition

20/01/2023

Consultation du détail des événements (0) +

Historique (1) +

Suivant

Une première fenêtre pop-up s'ouvre et propose d « **ajouter une raison d'alerte** ».
Une autre fenêtre s'ouvre alors et propose **un menu déroulant** avec différentes raisons.
Ce champ est **obligatoire**. Si vous sélectionnez « autre explication », alors le champ « informations complémentaires » devient obligatoire également.

Une fois la saisie de la raison de l'alerte finalisée, il faut cliquer sur « **valider** » et un message de succès pop-up apparaît.

The screenshot shows a window titled "Alerter" with a "Fermer" button in the top right. Below the title is a section "Tableau des raisons d'alerte". A table with four columns is visible: "Raison d'alerte", "Informations complémentaires", "Editer", and "Supprimer". Below the table is a blue button with a plus sign and the text "Ajouter une raison d'alerte". At the bottom right of the window are "Annuler" and "Valider" buttons.

The screenshot shows a dropdown menu titled "Raison d'alerte" with the placeholder text "Selectionnez une option". The menu is open, showing four options: "Le e-AD reçu ne concerne pas le destinataire", "Le(s) produit(s) soumis à accise ne correspond(ent) pas à la commande", "Autre explication", and "La(les) quantité(s) ne correspond(ent) pas à la commande".

The screenshot shows a form titled "Raison d'alerte" with a "Fermer" button in the top right. The form has a "Raison d'alerte" field with a dropdown menu showing "Selectionnez une option". Below this is an "Informations complémentaires" field. At the bottom right of the form are "Annuler" and "Valider" buttons.

 **Succès**
L'alerte a bien été enregistrée.

Lors de la consultation du DAES, on retrouve les éléments de réponse détaillés, dans l'onglet « **0 Informations générales** », « Consultation du détail des événements », dans la rubrique « **Événements impactant la poursuite du mouvement** ». L'historique reprend également cette action.
Le statut du DAES n'a pas changé.

Consultation du détail des événements (1) -

Réception marchandise (0) +

Messages faisant suite à la réception marchandise (0) +

Événements impactant la poursuite du mouvement (Alertes, Rejets, Interruption) (1) -

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
01/02/2023 10:59	La(les) quantité(s) ne correspond(ent) pas à la commande		JNtest	Alerte sur les quantités de la commande	

Historique (2) -

Date	Événement	Utilisateur	Identifiant
20/01/2023	Réception du DAES	-	FR00000000021
01/02/2023	Alerte		JNtest

DESTINATAIRE

05
Rejets

06
Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membre

07
Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR

08
Visualisation d'un DAES Apuré

Il est possible pour le destinataire certifié de **rejeter un DAES** émis par un expéditeur certifié d'un autre EM. La différence avec le Refus est que **la marchandise n'a pas encore été expédiée par ce dernier**. Il s'agit dans ce cas souvent d'une erreur de destinataire ou de nature/ quantité de marchandises prévue pour l'expédition. Dans la consultation du DAES au statut « EMIS », il est possible en sélectionnant la fonctionnalité « **REJETER** » d'éviter l'envoi des marchandises au niveau de l'expéditeur de l'autre EM.

Consultation d'un DAES

Mes fonctionnalités

Établir l'accusé de réception

Alerter

Rejeter

Expliquer le dépassement de délai

0 Informations générales

1 Trajet des marchandises

2 Certificats et garanties

3 Marchandises concernées

4 Détails sur le transport

Identité

N° de CRA

23DES0919022EQQM31P8

N° de séquence

1

Statut

ÉMIS

Date de facture

20/12/2022

Date d'expédition

20/01/2023

Consultation du détail des événements (1)

Historique (2)

Une première fenêtre pop-up s'ouvre et propose d « **ajouter une raison de rejet** ».

Une autre fenêtre s'ouvre alors et propose **un menu déroulant** avec différentes raisons.

Ce champ est **obligatoire**. Si vous sélectionnez « autre explication », alors le champ « informations complémentaires » devient obligatoire également.

Une fois la saisie de la raison du rejet finalisée, il faut cliquer sur « **valider** » et un message de succès pop-up apparaît et le DAES change de statut en « **REJETE** ».

Raison de rejet

Selectionnez une option

Le e-AD reçu ne concerne pas le destinataire

Le(s) produit(s) soumis à accise ne correspond(ent) pas à la commande

Autre explication

La(les) quantité(s) ne correspond(ent) pas à la commande

Rejeter

Tableau des raisons de rejet

Raison de rejet

Informations complémentaires

Editer

Supprimer

+ Ajouter une raison de rejet

Annuler

Valider

Raison de rejet

Raison de rejet

Selectionnez une option

Informations complémentaires

Annuler

Valider



Succès

Le rejet a bien été enregistré.

Lors de la consultation du DAES rejeté, on retrouve les éléments de réponse détaillés, dans l'onglet « **0 Informations générales** », « Consultation du détail des événements », dans la rubrique « **Événements impactant la poursuite du mouvement** ». L'historique reprend également cette action.

Consultation du détail des événements (2) -

Réception marchandise (0) +

Messages faisant suite à la réception marchandise (0) +

Événements impactant la poursuite du mouvement (Alertes, Rejets, Interruption) (2) -

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
01/02/2023 10:59	La(les) quantité(s) ne correspond(ent) pas à la commande		JNtest	Alerte sur les quantités de la commande	Q
01/02/2023 11:04	Le(s) produit(s) soumis à accise ne correspond(ent) pas à la commande		JNtest	La commande est différente	Q

Historique (3) -

Date	Événement	Utilisateur	Identifiant
20/01/2023	Réception du DAES	-	FR00000000021
01/02/2023	Alerte		JNtest
01/02/2023	Rejet		JNtest

DESTINATAIRE

06

Réception d'un changement de destination par un expéditeur autre État-membre

07

Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du CDR

08

Visualisation d'un DAES Apuré

Réception d'un changement de destination par un expéditeur d'un autre EM

Lorsqu'un expéditeur d'un autre EM modifie le lieu de livraison pour le même destinataire certifié, la façon la plus simple est de vérifier ces changements est de **consulter l'historique du DAES portant le numéro de séquence 2** qui reprend la totalité des mouvements. Sinon, il faut consulter **réception des marchandises** et cliquer sur la loupe pour voir le détail du changement.

Réception marchandise (2) -

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
08/02/2023 14:20	Réception acceptée et conforme		TATest1	test BS-09(b)_DP	
08/02/2023 20:46	Réception acceptée et conforme	Douane	000012234	test BS-09(b)_DP	

Messages faisant suite à la réception marchandise (0) +

Événements impactant la poursuite du mouvement (Alertes, Rejets, Interruption) (0) +

Historique (6) -

Date	Événement	Utilisateur	Identifiant
07/02/2023	Réception du DAES	-	FR00000000022
08/02/2023	Changement de destination	EDI	120151646
08/02/2023	Emission du DAES	EDI	120151646
08/02/2023	Saisie du certificat de réception (en attente de paiement)		TATest1
08/02/2023	Assignment numéro de créance		TATest1

DESTINATAIRE

07

Rédiger un message d'explication relatif à un retard d'envoi du Certificat de réception

08

Visualisation d'un DAES Apuré

En tant que destinataire certifié, vous disposez **d'un délai pour accuser réception de la marchandise ou rejeter le DAES émis par l'expéditeur certifié de l'autre EM**. Ce délai correspond au délai de route inscrit dans la partie 1 Trajet des marchandises + 5 jours. Pour toutes sortes de raisons (voir diapo suivante), **ce délai peut être dépassé**. Il convient alors de **justifier le retard** en sélectionnant dans « mes fonctionnalités » la fonction « **Expliquer le dépassement de délai** ».

[← Suivi des documents](#)

Consultation d'un DAES

Mes fonctionnalités

Alerter

Rejeter

Expliquer le dépassement de délai

0 Informations générales 1 Trajet des marchandises 2 Certificats et garanties 3 Marchandises concernées 4 Détails sur le transport

Identité

N° de CRA

23DES0919022EQQMX31P8

N° de séquence

1

Statut

REJETÉ

Date de facture

20/12/2022

Date d'expédition

20/01/2023

Consultation du détail des événements (2)

Historique (3)

Suivant

Une fenêtre pop-up s'ouvre alors et la saisie du « **motif du retard** » est **obligatoire**. Dans le cas de la sélection du champ « autre », le champ « informations complémentaires » doit être également compléter.
Lorsque vous validez le motif de retard, une fenêtre pop-up vous indique le succès de l'opération.

Explication d'un dépassement de délai Fermer x

Type d'explication

1 - Demande d'explication suite à dépassement de délai pour l'envoi du certificat de reception

Motif de retard

Informations complémentaires

Annuler **Valider**

Succès
L'explication de délai a bien été enregistrée

DGDDI/FID3

Lors de la consultation du DAES, on retrouve les éléments de réponse détaillés, dans l'onglet « **0 Informations générales** », « Consultation du détail des événements », dans la rubrique « **Événements impactant la poursuite du mouvement** ». Attention, il faut sélectionner la loupe pour savoir qu'il s'agit d'une explication de dépassement de délai. L'historique reprend également cette action.

Le statut du DAES n'a pas changé.

Consultation du détail des événements (1) -

Réception marchandise (0) +

Messages faisant suite à la réception marchandise (0) +

Événements impactant la poursuite du mouvement (Alertes, Rejets, Interruption) (1) -

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
10/02/2023 12:39	Autre explication	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA	test	

Historique (2) -

Date	Événement	Utilisateur	Identifiant
10/01/2023	Réception du DAES	-	FR00000000021
10/02/2023	Explication fournie par le destinataire	GAMMA	GAMMA_TEST_MOA

DESTINATAIRE

08

Visualisation d'un DAES Apuré

Visualisation d'un DAES apuré

2. Destinataire

Consultation d'un DAES

0 Informations générales
1 Trajet des marchandises
2 Certificats et garanties
3 Marchandises concernées
4 Détails sur le transport

Identité

N° de CRA

23BELDU10QTM0003MFUP5

N° de séquence

2

Statut

APURÉ

Date de facture

jj/mm/aaaa

Date d'expédition

07/02/2023

Consultation du détail des événements (2)

Réception marchandise (2)

Date et heure	Motif	Utilisateur	Identifiant	Informations complémentaires	Consulter
08/02/2023 14:20	Réception acceptée et conforme		TATest1	test BS-09(b)_DP	Q
08/02/2023 20:46	Réception acceptée et conforme	Douane	000012234	test BS-09(b)_DP	Q

Historique (6)

Date	Événement	Utilisateur	Identifiant
07/02/2023	Réception du DAES	-	FR00000000022
08/02/2023	Changement de destination	EDI	120151646
08/02/2023	Emission du DAES	EDI	120151646
08/02/2023	Saisie du certificat de réception (en attente de paiement)		TATest1
08/02/2023	Assignation numéro de créance		TATest1

Lorsque toutes les étapes d'émission, d'envoi de certificat de réception, et de paiement des droits ont été finalisées, puis validées par l'administration, le DAES est en statut APURE. Toutes les étapes sont visibles dans l'historique.

C'est la fin normale d'un mouvement.

En cas de difficultés (notamment non respect de délais), le service des douanes peut CLOTURER un mouvement.